



ARAF-PLATEAU DOGON

Action pour le Renforcement des Activités Féminines en Pays Dogon
Cell: (+223) 76 22 55 60

Email: araf_plateaudogon@yahoo.fr / Bandiagara-Mali



PROJET D'APPUI A L'EMERGENCE DE LA FEMME RURALE DANS LA COMMUNE DE DANDOLI CERCLE DE BANDIAGARA

“MARIE WA GUINEDO”

Bénéficiaire : Commune de Dandoli

Partenaire Technique et Financier : DNPS

Montant du projet : 6 810 000 F CFA

Durée : 3 ANS

Date de démarrage souhaité : Janvier 2017

TABLE DE MATIERE

- I) PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ARAF – PLATEAU
DOGON
- II) PREAMBULE
- III) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DANDOLI
- IV) CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET
- V) BUT, OBJECTIF , RESULTATS ATTENDUS
- VI) CALENDRIER D'EXECUTION
- VII) PREVISION FINANCIERE
- VIII) CONCLUSION

I) Présentation de l'Association ARAF-Plateau Dogon :

Créée en juillet 2005 sous le N°030/C de la Préfecture de Bandiagara, ARAF-Plateau Dogon est une association à but non lucratif.

Composé majoritairement de jeunes cadres maliens dynamiques soucieux du développement du Mali en général et du pays dogon en particulier,

ARAF entend promouvoir l'épanouissement et le bien être de la femme rurale de l'enfant et de la famille en zone rurale et semi-urbaine.

II) L'Object de l'association

ARAF-plateau dogon a pour objectif la promotion à long terme d'un développement global à travers l'approche participative sur partenariat fécond à fin d'atteindre l'auto développement de base.

III) Zone d'intervention et stratégie

L'Action pour le Renforcement des Activités Féminines en Pays Dogon intervient en république du Mali partout où les urgences d'assistance sont indispensables, particulièrement dans le cercle de Bandiagara.

La stratégie est l'identification des problèmes, collecter et classer les solutions et planifier les activités.

IV) Domaines l'intervention : ARAF-plateau dogon intervient dans les domaines suivants :

- La Santé Reproduction
- Education et le parrainage des enfants démunis
- L'Environnement, Eau et Assainissement
- Gouvernance locale et Décentralisation
- Sensibilisation, Formation et Alphabétisation
- Microcrédit
- Appui aux OCB (organisation communautaire de base)
- Volontariat Nord-Sud

II) PREAMBULE :

De favorisé par les aléas climatiques, notre pays connaît une crise sans précédente caractérisée par la sécheresse et le déséquilibre sociopolitique de 2012. De 1973 à nos jours notre population souffre d'insuffisance alimentaire. Le système d'analyse financière et institutionnelle des collectivités est un outil de diagnostic extrusif de la situation institutionnelle et financière.

Le projet d'appui à l'émergence des couches vulnérables du Mali est de soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de lutte contre la pauvreté.

Le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en créant trois ordres de collectivités que sont : la Région, le Cercle et les Communes.

L'Object est de faire la mise en œuvre de la décentralisation dans les secteurs de développement. Ce processus vise à fournir des éléments et acteurs permettant d'améliorer la mobilisation des ressources a fin d'allégé le panier de la ménagère et accroître le développement des zones isolées.

III) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DANDOLI

Situé dans le cercle de Bandiagara dans la région de Mopti, la commune de Dandoli fait partir de l'ex arrondissement Central de Bandiagara.

C'est-à-dire une nouvelle création nées de l'avènement de la décentralisation en 1996 en même tant que les 21 communes du cercle de Bandiagara. Elle compte 14 villages officiels et 3 hameaux. Elle est limitée à l'Est par la commune de Sangha et de Pelou, à l'Ouest par la commune rurale de Doucombo et la commune urbaine de Bandiagara, au Nord par la commune de Soroly et au Sud par la commune rurale de Dourou.

La commune est dirigée par un conseil de 11 membres dont 2 femmes.

La commune de Dandoli a une superficie non déterminée avec précision.

Le relief est accidenté et dominé par des collines encastrant quelques plaines de grès nichées dans des valeurs sablonneux.

Le climat soudano-sahélien connaît une tendance sahélienne depuis la grande sécheresse des années 1990. La moyenne annuelle pluviométrique de la commune est de 512 mm. Deux saisons régissent la vie de la commune ; une pluvieuse de 3 mois (juillet –septembre) la deuxième sèche plus longue de 9 mois (Octobre – Juin). La végétation est composée d'arbre sahélien. D'une population estimée à 12 720 habitants dont 6 573 femmes composées essentiellement de dogon et de quelques peulhs pasteurs.

IV) Contexte et justification :

- a) **Contexte :** Dans la dynamique d'une relance de l'économie rurale, à l'instar des autres communes du cercle, l'agriculture de la commune dispose de forte potentialités liées surtout aux ressources en eau composées de Barrages et de retenues d'eau.

Cela permet la pratique du Maraichage dont les principales spéculations sont : les oignons, les tomates, l'aubergine, la salade et les pommes de terre. Ces spéculations sont le plus souvent destinées à la vente des marchés de la place de Bandiagara.

L'absence de matériel approprié pour la retenue des eaux de pluies entraîne souvent des difficultés de disponibilité d'eau surtout quand la pluviométrie est en deçà de la normale.

Ainsi le maraichage existe certes, mais reste sous exploité à cause des difficultés d'eau.

Les atouts de l'économie de la commune sont basés sur les activités agro-pastorales. Face à la faiblesse des précipitations et à l'avancé rapide du déserte, les femmes de la commune ceux sont orientées dans un processus de redynamisation des activités génératrices de revenus.

B) Justification :

Les femmes sont impliquées aux différentes étapes des travaux agricoles.

L'éducation des enfants est la plus part assurée par la femme.

Au centre des corvées, les prises des décisions au sein des familles sont du ressort des hommes, même si la femme occupe une place centrale dans le foyer. Ainsi elles sont devenues plus entreprenantes depuis quelques années surtout avec les aléas climatiques qui limitent fortement la production et par conséquent les ressources de revenus au niveau des ménages,

Toute leur participation aux instances de décision reste limitée et cela est surtout lié aux réalités sociales qui cantonnent les femmes dans leurs activités ménagères.

En ce qui concerne l'accès aux ressources agro-pastorales, il est illimité pour les hommes qui généralement détiennent les terres. La gestion du cheptel est individuelle, l'élevage permet d'avoir des revenus en dehors du maraichage. C'est dans l'élan d'allégé les énormes difficultés et injustice que subissent ces braves femmes que le projet entend mettre en place une aide financière à ces groupements féminins a fin de les aidés à accroître leurs productivités et émergé le petit commerce à traverse le maraichage, l'élevage des petits ruminants, la vente des produits de premières nécessites etc.....

V) BUT ET OBJECTIFS

a) But :

Le projet a but de favoriser l'autonomie de la femme à traverse le développement des activités génératrice de revenus à fin de promouvoir l'auto financement.

B) Objectifs : Les objectifs visés par le présent projet sont :

- Alléger les charges de la femme
- Faciliter l'accès aux besoins vitaux
- Améliorer la ration alimentaire du foyer
- Diminuer l'insécurité alimentaire

- Diversifier la ration alimentaire
- Assister et Protéger les enfants
- Pérenniser et fructifier le fonds allouer
- Promouvoir le Genre

C) Résultats Attendus :

- Les capacités organisationnelles et institutionnelles de 350 femmes sont renforcées en vie associative et ESS
- 350 femmes bénéficiaires dans le domaine de l'agriculture écologique;
- Des innovations de bonnes pratiques agro- écologiques sont développées

Au moins 100 femmes mènent des AGR (maraîchage, petit commerce, embouche, aviculture